



QUOI DE NEUF

Le journal des adhérent·e·s d'Île-de-France

SGEN
Cfdt:

Quelle école pour demain ?





Quelle école pour demain ?



Directeur de la publication

Philippe Antoine

Rédacteur en chef

Philippe Antoine

Maquette

Rémi Roudeau

Comité de rédaction

Vincent Albaud

Jean-Pierre Baills

Xavier Boutrelle

Évelyne Clavier

Anne-Laure Collomp

Christian Jolivet

Aude Paul

Rémi Roudeau

Florent Ternisien

Impression

Société Jouve - CS 70004

11 boulevard Sébastopol

75036 Paris cedex 01

ISSN

1953-6712

CPPAP

1121 S 08060

Sgen-CFDT Académie de Versailles

23 place de l'Iris

92400 Courbevoie

versailles@sgen.cfdt.fr

Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales

CONTACTS

Confédération

URI CFDT ILE DE FRANCE

78 Rue de Crimée

75019 PARIS

01 42 03 89 00

contact@iledefrance.cfdt.fr

Fédération

FEDERATION DES SYNDICATS GENERAUX
DE L'EDUCATION NATIONALE

47 Avenue Simon Bolivar

75950 PARIS CEDEX 19

01 56 41 51 00

sngen@cfdt.fr

Syndicats

Recherche EPST

contact@epst-sngen-cfdt.org

Administration centrale

administration-centrale@sngen.cfdt.fr

Académie de Créteil

11/13 rue des Archives

94010 CRÉTEIL cedex

01 43 99 58 39

creteil@sngen.cfdt.fr

Antenne 77 (Melun) · 01 64 64 00 22

77@sngen.cfdt.fr

Antenne 93 (Bobigny) · 01 48 96 35 07

93@sngen.cfdt.fr

Antenne 94 (Créteil) · 01 43 99 12 40

94@sngen.cfdt.fr

Académie de Paris

7/9 rue E. Dehaynin

75019 PARIS

01 42 03 88 86

paris@sngen.cfdt.fr

Académie de Versailles

23 place de l'Iris

92400 COURBEVOIE-La Défense

01 40 90 43 31

versailles@sngen.cfdt.fr

Antenne 78 (Trappes) · 01 30 50 89 82

78@sngen.cfdt.fr

Antenne 91 (Évry) · 01 60 78 37 34

91@sngen.cfdt.fr

Antenne 92 (La Défense) · 01 40 90 90 88

92@sngen.cfdt.fr

Antenne 95 (Cergy) · 01 30 32 67 55

95@sngen.cfdt.fr

UNE PÉDAGOGIE DE LA CRÉATIVITÉ POUR PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

p 4

L'ÉCOLE À L'HÔPITAL

p 5

GARDER LE LIEN ENTRE

p 6

INJONCTIONS ET SUPPLÉMENT D'ÂME

p 7

CHER PAPA NOËL, VOILÀ MON LYCÉE DE DEMAIN :-)

p 8

L'AVENIR NUMÉRIQUE EN PASSANT PAR LES LYCÉES

p 9

POURQUOI FAIRE DISPARAÎTRE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SÉCURITÉ ?

p10

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'UNIVERSITÉ !

p12

FAIRE ÉCOLE ?

p14

Une rentrée normale ?

Difficile de ne pas repartir de ce point, tant l'expression dit beaucoup de la manière dont ce début d'année a été envisagé, dans la mesure où c'est l'ensemble du système scolaire et du supérieur qui vit depuis septembre dernier dans la dissonance cognitive.

D'une part tout est normal. Les personnels sont présents. Élèves et étudiant·e·s sont là elles et eux aussi et remplissent des classes et des amphis trop petits, comme avant. Les programmes sont là aussi et remplissent une année trop courte, comme avant.

Mais par ailleurs, rien n'est normal : le gel, les masques, la distanciation parfois impossible et la vie au gré des cas supposés, des cas avérés, des cas contacts, des évolutions de la doctrine sanitaire, de la qualité des mesures de prévention. Tout est là pour nous le rappeler.

Un refus de penser ?

Et ce qui nous frappe en cet automne, c'est le refus constant, depuis le printemps, de penser cette situation en termes éducatifs, de prendre un recul pourtant nécessaire pour envisager la situation au-delà de l'urgence et pour construire, surtout, les adaptations nécessaires à cette situation.

Comme si ne pas regarder la situation, la nier, parfois avec véhémence, permettait de la faire disparaître. Au moment même, d'ailleurs, où disparaissent certaines instances paritaires et où les organisations syndicales tentent de trouver de nouvelles voies de dialogue.

Où est la réflexion sur les effets du confinement et d'une longue période loin des établissements et des écoles pour les élèves et les étudiant·e·s ? Elle se limite pour l'instant à des injonctions à rattraper le retard, couplées à des évaluations qui en font prendre davantage, sans une réelle réflexion éducative et sociale à l'égard des plus précaires.

Et qu'en est-il des personnels ? Qu'en est-il de la confiance qu'ils peuvent faire à leur institution ?

Faire école ?

La crise sanitaire implique des chocs, des soubresauts, parce que la science avance et que ses progrès, mais aussi ses erreurs, nous obligent à faire évoluer nos pratiques, parce que l'épidémie progresse de nouveau en cet automne et n'est pas maîtrisée.

Nous sommes convaincu·e·s plus que jamais de l'importance de nos missions de service public, mais pour les mener à bien nous avons donc besoin de stabilité, de sérénité, de confiance, d'adaptation, de lucidité, de communication, de clarté, de bienveillance et des moyens sanitaires nécessaires et non négociables.

Notre nouveau numéro se propose de revisiter notre système à la recherche de ce qui peut faire école. Pour aujourd'hui et pour demain.

Xavier Boutrelle
Florent TERNISIEEN d'Ouille

NDLR :

L'horrible attentat du 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine survient au moment où nous finalisons ce numéro. C'est toute l'école qui est en deuil et c'est l'école de demain qui est mise au défi. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro. Pour rendre hommage à Samuel Paty et parce que vivre ensemble en république s'apprend à l'école publique, laïque, gratuite, nulle part ailleurs, nous disait un manifestant ce dimanche 18 octobre.

UNE PÉDAGOGIE DE LA CRÉATIVITÉ POUR PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Par Évelyne Clavier,
enseignante
coordinatrice ULIS et
auteure d'une thèse
Danser avec Samuel
Beckett (2018).

La mise en œuvre du plan de continuité pédagogique durant le confinement a remis en lumière les phénomènes de décrochage scolaire. Des mesures ont été annoncées, à la rentrée 2020, pour renforcer sa prévention afin de « concrétiser l'engagement du gouvernement de lutter contre la pauvreté et le décrochage des jeunes les plus fragiles par une obligation de formation pour tous de 16 à 18 ans. » (Voir le site education.gouv.fr) Le décrochage scolaire y est défini comme un processus amenant des jeunes à quitter le système de formation initiale sans avoir obtenu le baccalauréat ou un diplôme à finalité professionnelle de type CAP.

Redonner aux enseignant-e-s leur légitimité pédagogique.

Décrochages au collège et au lycée

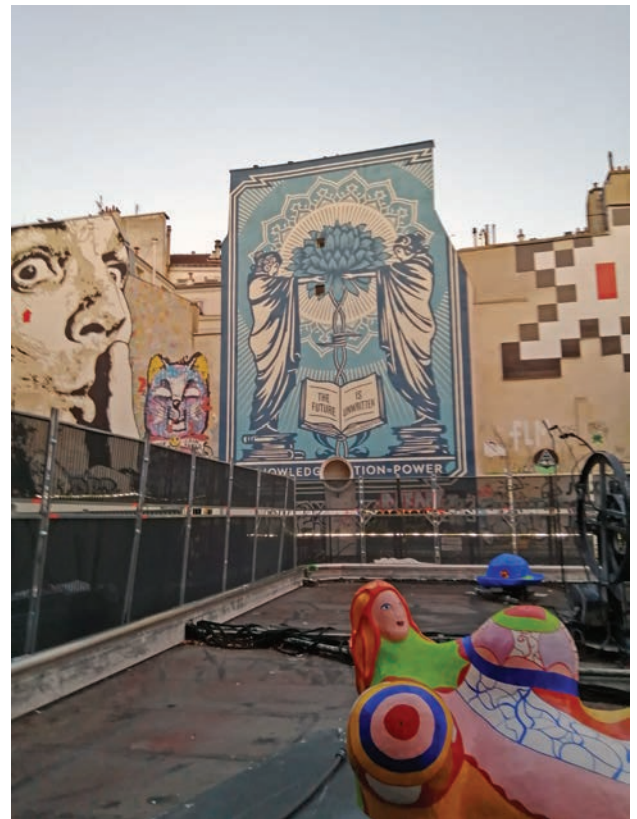
C'est parfois en amont, dès le collège, que s'amorce ce processus. Selon Martine Caraglio dans son ouvrage *La scolarisation des élèves en situation de handicap* (2017), il touche particulièrement les collégiens en situation de handicap qui deviennent des « décrocheurs invisibles » et « s'évaporent » durant leur scolarité, les compensations sous forme d'aide humaine mises en place ne suffisant pas à empêcher les ruptures de parcours. Dans son ouvrage *Éducation inclusive* :

privilege ou droit ? (2017), le sociologue Serge Ebersold pointe, quant à lui, une conception encore trop méritocratique de l'accessibilité qui demande aux lycéens à besoins éducatifs particuliers, de se surpasser pour pouvoir poursuivre leur scolarité. D'où des parcours heurtés pour les plus fragiles et les moins méritants que le système éducatif ne soutient pas assez, selon lui. C'est peut-être en pensant davantage l'accessibilité en terme d'adaptation à la diversité des profils cognitifs des apprenants qu'on pourrait prévenir le décrochage scolaire de certains jeunes.

Une pédagogie de la créativité pour maintenir la motivation et le désir d'apprendre

En tant qu'enseignante coordinatrice d'une ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) TFC (Troubles des fonctions cognitives) en collège, j'essaie de pratiquer une pédagogie de

la créativité qui consiste à concevoir des dispositifs qui puissent contribuer à tisser des passerelles entre l'apprenant, son histoire, l'objet de son savoir et le contexte. Celle-ci suppose une approche holistique des apprentissages qui englobe une triple dimension - cognitive, affective et conative - et mobilise davantage le corps dans les disciplines catégorisées comme intellectuelles. C'est la créativité, une compétence transversale qui vient en soutien aux apprentissages, que l'on doit chercher



The Future is Unwritten
photographie par Évelyne Clavier

à développer chez chaque apprenant-e pour préserver son désir d'apprendre tout au long de la vie¹.

Pour l'heure, ce choix ne semble pas être celui du Ministère de l'Éducation nationale qui, avec les évaluations nationales en CP, CE1, sixième et seconde et les outils de positionnement imposés, paraît ne pas faire confiance aux équipes pédagogiques et éducatives. Pourtant ce sont elles qui connaissent le mieux leurs élèves et leur contexte d'enseignement.

L'école de demain devrait donc redonner aux enseignant-e-s leur légi-

imité pédagogique et les placer en position de concepteur-trice dans une perspective d'école inclusive, celle qui cherche « à surmonter les obstacles qui limitent la présence, la participation et la réussite d'apprenants » (Le guide pour assurer l'équité et l'inclusion dans l'éducation (2017) <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000259389>) et qui travaille à empêcher que certains jeunes s'excluent ou soient exclus du système éducatif.

¹ Cette approche et cette réflexion s'inspirent de l'ouvrage *La créativité en éducation et formation. Perspectives théoriques et pratique* (2016). Dir : Isabelle Capron Puozzo. Bruxelles : De Boeck.

L'ÉCOLE À L'HÔPITAL

Un témoignage d'Anne Chevalier, enseignante de lettres modernes «retraîtée».

J'ai pris ma retraite en 2010 après quarante ans d'enseignement à temps plein. J'avais aimé mon métier, enseigner les Lettres modernes, mais j'en avais assez. J'ai donc changé de statut, de professeur je suis redevenue élève par le hasard et grâce à la rencontre de trois professeurs passionnants : un de littérature anglaise, l'autre de chant jazz, et le troisième de danse classique. L'apprentissage, à travers ces cours particuliers, était redevenu un grand plaisir que j'ai eu envie de partager. Je savais que L'école à l'hôpital était une institution solide et je me suis engagée comme professeure bénévole alors que j'allais franchir l'âge limite qu'impose cette association pour « débiter » (70 ans).

Mon premier élève, disons Maxime (tous les noms ont été modifiés, NDLR), âgé de 16 ans et accueilli à l'institut Curie, voulait passer son bac de français : il affichait un bel enthousiasme pour les textes préparés. J'étais très émue par ce garçon volontaire. Ce jeune homme en rémission a eu une excellente note à l'oral, une mention au bac, il a été admis en classe prépa dans un lycée réputé. Il avait retrouvé ses cheveux et confiance en lui.

On a une salle à soi, on établit une relation, on va dans le même sens.

Le second élève à qui j'ai pu rendre visite chez lui, Hedi, était soigné à Villejuif. Le traitement serait long. La langue française n'était pas sa langue maternelle même si sa mère, élevée par les sœurs, le parlait. Il acceptait, tout sourire, de travailler un peu mais il était sans ressort. Je sais qu'il a déménagé en province et que son traitement se poursuit mais j'ai peu de nouvelles de sa scolarité.

Ma troisième expérience se passe à l'hôpital Tarnier en service psychiatrique : de jeunes filles qui avaient été de très bonnes élèves mais insuffisamment stimulées par le système

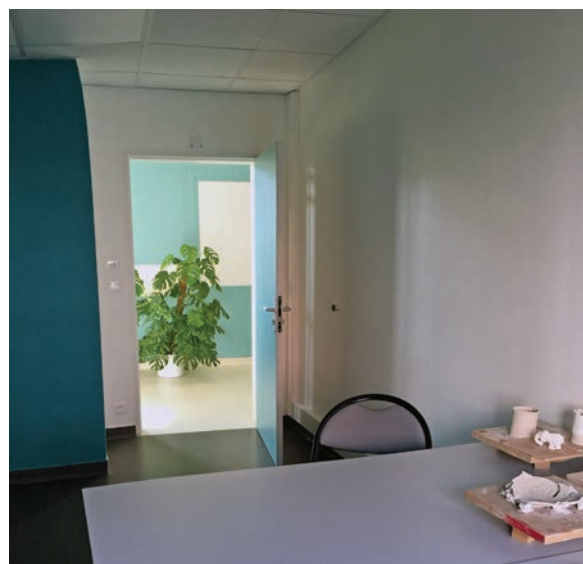
scolaire venaient, pour certaines, de la Maison de Solenn (Maison des adolescents de Cochin). Les soignants demandaient aux enseignants de considérer ces jeunes comme des élèves et non comme des patients. L'expérience a été riche d'un point de vue scolaire.

L'an dernier, j'ai été affectée à une annexe de l'hôpital Sainte-Anne, porte de Vanves, ouverte en novembre 2019 et disposant de locaux confortables. Il y a là une petite équipe enthousiaste qui nous a valu la visite de Brigitte Macron, soucieuse de cet enseignement particulier. Elle est venue saluer tous les élèves dont la mienne, interdite de sortie par son père et qui lisait *Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir. Le public était cette fois-ci complètement différent : souvent issu de milieux défavorisés et noyé dans le système scolaire. L'enseignement y est plus difficile malgré leur bonne volonté. L'expérience est en cours, et je vais disposer d'un petit financement pour monter une bibliothèque. Ce que j'aime avec cette expérience, c'est que professeur et élève sont si proches qu'ils sont obligés d'aller dans le même sens. On se regarde, on ébauche un sourire même sous le masque, on établit une relation sans être jamais sûr que l'élève reviendra. On a une salle à soi, on peut parler fort, on peut faire lire un texte à voix très haute. Les élèves que j'ai rencontrés jouaient le jeu.

Ils préféreraient intégrer un système scolaire «classique» mais cette expérience nous dit-elle quelque chose de l'école que nous appelons de nos vœux ? Comment combattre le décrochage : avec des équipes d'adultes engagés qui donnent beaucoup de temps, qui peuvent travailler en se choisissant des coéquipiers ? Pour les élèves que j'ai rencontrés, c'est une mauvaise adéquation entre ce que propose le cadre scolaire et les attentes d'un public très hétérogène qui est en cause. Des programmes plus souples, des épreuves d'éloquence, un suivi par tutorat et une reconnaissance de l'engagement des enseignants, tels seraient mes souhaits.

Anne Chevalier

Hôpital Sainte-Anne
petite salle de cours dans une annexe



GARDER LE LIEN ENTRE

La loi vient de mettre fin à 70 ans de paritarisme organisé autour des commissions paritaires. Pourquoi et comment instaurer un autre dialogue entre administration et personnels ? Avec Vincent Albaud

Il n'y a plus d'avis préalable aux opérations administratives : quels bénéfices pour les services ?

Vincent Albaud : Le principal bénéfice de la suppression de l'avis préalable des CAP pour les services est le desserrement du calendrier et une souplesse retrouvée pour organiser les opérations de gestion.

L'autre bénéfice, à mon sens, concerne les opérations de promotion d'échelon et de tableau d'avancement. Pour les échelons l'avancement est dorénavant automatique pour la très grande majorité des agents et, même avant la réforme PPCR, il n'y avait quasiment pas de discussion sur l'opération en elle-même, la CAP était une simple chambre d'enregistrement. Quant aux tableaux d'avancement, on observait à la fois des centaines, voire des milliers de dossiers en 3 ou 4 heures maximum et la discussion portait très souvent sur une dizaine ou une quinzaine de situations, d'où une utilité, me semble-t-il relativement limitée de la CAP sur ces sujets. En outre, les marges de manœuvre de l'administration sont réduites à leurs plus simples expressions sur ces opérations.

Un dialogue qui porte uniquement sur des situations individuelles n'est pas spécialement bénéfique.

Et quelles conséquences négatives ?

VA : La conséquence négative majeure est le manque de contrôle par un acteur extérieur du travail effectué par les services. Le contrôle extérieur est rarement agréable

mais, quand il est effectué avec acuité dans le cadre d'échanges cordiaux, il oblige les services à rester vigilants, les gestionnaires à être rigoureux et impliqués avec l'objectif de montrer la plus grande qualité dans l'exécution des opérations.

Une conséquence importante est la perte d'espace de dialogue, tout au moins d'écoute et d'expression des ressentis et des ambiances sur le terrain même s'il fallait faire la part des choses. Cela peut rompre le lien de confiance entre l'administration et les personnels, voire nourrir la défiance.

Il faut un espace, une instance, permettant de discuter des évolutions des collectifs d'enseignants, d'infirmières, de techniciens, de CPE, etc. Un dialogue qui porte uniquement sur des situations individuelles n'est pas spécialement bénéfique. On ne peut pas s'occuper de chaque galet sans se préoccuper de la plage dans son ensemble.

Qu'est-ce qui pourrait être proposé ?

VA : Des groupes de travail sur des thématiques générales ou spécifiques pourraient être créés. Peut-être faudrait-il les nommer autrement ? Avec quels représentants ? Serait-ce l'occasion d'ouvrir ces espaces de dialogue à des intervenants extérieurs à l'éducation nationale ? Par exemple, un groupe de travail sur les risques psycho-sociaux touchant les assistantes sociales avec un intervenant psychologue parmi les représentants de l'administration et ceux des personnels.

L'axe de la qualité pourrait-il être une entrée ?

VA : Le challenge est d'arriver à basculer d'une gestion de masse vers une gestion plus individualisée, plus accompagnante donc, à priori, plus qualitative mais pour cela, il faudrait davantage de personnels en gestion. Ce type de gestion est nettement plus chronophage et les économies d'échelle sont moindres. C'est pour moi un axe majeur pour palier la perte de dialogue et conserver la confiance des agents dont nous avons la responsabilité de la gestion de carrière.



INJONCTIONS ET SUPPLÉMENT D'ÂME

Le confinement s'est produit en fin d'année scolaire. Il a mis en lumière la question du lien avec les élèves. Le retour nous interroge.

La crise sanitaire et le confinement ont attiré notre attention sur le fait qu'au cœur des métiers de l'enseignement, il y a le lien : de personne à personne, avec les collègues et avec les élèves. On le savait, bien sûr, mais en était-on aussi conscient ?

Ne pas perdre ce lien, telle a été la préoccupation majeure. Un lien qui, en particulier avec les élèves, avait été chèrement construit. Visio, mails, appels téléphoniques, déplacements à vélo parfois pour porter des cours, mais aussi toutes ces activités dans les écoles et les établissements scolaires ou du supérieur, pour beaucoup de personnels, pour accueillir les élèves, les inscrire, les conseiller ou les aider matériellement.

scolaire, il aurait été autrement difficile de construire ce lien. La dimension corporelle de la présence est essentielle. C'est la richesse du présentiel. Mais de quoi se constitue le présent ?

Le temps scolaire tel qu'il est conscientisé par le plus grand nombre, est essentiellement celui qu'on redistribue, séance après séance, aux éléments du programme et à la préparation des examens.

Les injonctions institutionnelles, parfois ministérielles, parfois rectorales, le soulignent fortement. Donner aux élèves au premier trimestre la possibilité de rattraper le retard, ça s'entend. Faire passer des évaluations (comme les autres années) pour établir « objectivement » la liste des carences et des besoins, ça s'entend. Profiter du fait que les sorties scolaires sont annulées pour se concentrer sur du rattrapage, ça peut s'entendre aussi... Rien n'est contestable sur le fond, mais comment fait-on pour ajouter à ce qui est déjà ? C'est une première question.

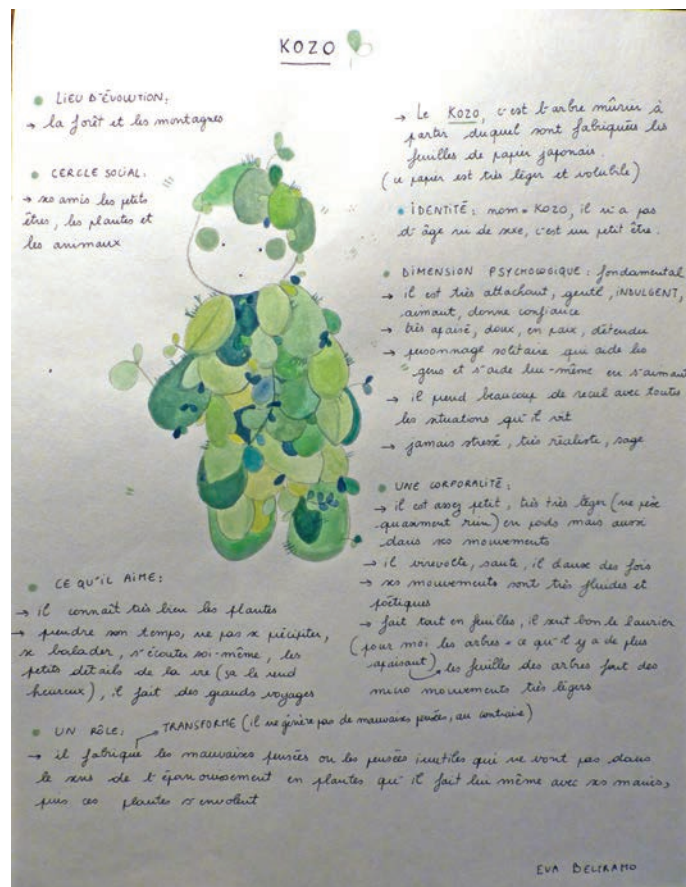
Le retour n'a-t-il d'autre objectif que de prendre en charge les programmes à caser avant les examens ?

Il est nécessaire de parler de tout ce qui n'a pas bien fonctionné afin de progresser. Mais, qu'il y ait eu d'importants ratés techniques, des carences du côté de l'institution, une déshérence du côté des élèves et parfois le silence du côté des familles, tout cela souligne que c'est bien le lien qui, étant mis à mal, a fait l'objet d'une attention précise.

Si le confinement avait eu lieu en début d'année

À laquelle il n'y a jamais de réponse. Va-t-il pourtant de soi que le temps en présence serait extensible au point de permettre de faire deux trimestres en un ?

Le confinement et le retour en classe ont posé une autre question : Le retour n'a-t-il d'autre objectif que de prendre en charge les programmes à caser avant les examens ? Une composante d'une grande université francilienne, Paris-



Eva Beltramo - Étudiante, lycée Pablo Picasso, Fontenay

Saclay, dans le cadre précis de l'autonomie propre au supérieur, semble avoir pris l'enjeu de la situation en votant une réduction de 20 % des programmes enseignés. Les conditions étranges liées au confinement puis au déconfinement interrogent les calendriers, les programmes et les simples contenus que l'école peut proposer. Et permettent d'imaginer qu'on pourrait infléchir certaines lignes et sortir de la logique de l'empilement qui, au moins officiellement, prévaut sur tout le reste.

La DEGESCO, Canopé et d'autres organismes ont produit des documents et des parcours en vue du retour en classe. Ces documents et parcours ont été conçus

pour permettre de revenir en tenant compte de ce qui avait été vécu, pour intégrer l'expérience, la dimension émotionnelle, et au-delà pour développer l'accès aux compétences psychosociales. La seconde question est de savoir s'il existe une possibilité pour les intégrer. Mais quelle publicité en a été faite ? A-t-elle d'ailleurs été faite ? Qui l'a su ? En restant dans l'ombre, tout ce travail n'a-t-il constitué, au final, qu'un supplément d'âme ? Car, clairement, pas d'injonction sur ce sujet. Autrement dit, aucune inscription dans le temps. C'est pourtant la clé essentielle de tout changement.

Xavier Boutrelle

CHER PAPA NOËL, VOILÀ MON LYCÉE DE DEMAIN :-)

***Avec les carences
du système
éducatif mises en
lumière par la crise
sanitaire, réapparaît
l'essentiel : la santé
globale du système
n'est jamais un luxe.***

En repensant à Noël dernier, je me suis dit que je n'avais pas été assez claire. Alors comme c'est l'automne, et qu'entre temps on a inventé plein de nouvelles façons de travailler, je me suis dit que ça valait le coup de prendre les devants, et de t'expliquer ce qu'il nous faudrait, à nous autres personnels de l'EN, pour pouvoir passer la prochaine pandémie ailleurs qu'aux fraises.

Le décor, tout d'abord

Dans le lycée de demain, je veux bien un bâtiment capable d'accueillir des élèves et leurs encadrant-es dans de bonnes conditions. Pas forcément des choses fofolles, hein, pas des auditoriums, ou une piscine olympique, non, juste de quoi bien travailler. S'asseoir par exemple, mais pas dans le couloir. Déjeuner

battant, quand elles ouvrent, et quand les volets ne sont pas bloqués. Et pour appliquer un protocole sanitaire, ce n'est pas pratique. La Région dit : « N'ouvrez pas les élèves vont tomber! », le protocole dit « Ouvrez, il faut aérer! ». Donc s'il-te-plaît, Père Noël, je veux bien que mes autorités de tutelle se mettent d'accord. Si j'avais mauvais esprit, je dirais que les gens cherchent à se couvrir pour ne surtout pas être responsable en cas de pépin.



informer sur la situation sanitaire, ou sur la santé des collègues, ou sur le prêt des ordinateurs aux élèves.

Alors oui, les consignes de Tout-Là-Haut-Là-Haut étaient contradictoires, difficiles à tenir, parfois carrément intenables, et les personnels de direction auront passé leur confinement le nez rivé sur BFMTV (ou pas) à attendre le dernier discours ministériel, ce qui n'a pas dû être rigolo.

Donc, cher Papa Noël, pour le chouette lycée d'après confinement, je veux bien une équipe qui pilote. Attention, hein, pas un-e manager quadragénaire en solo, avide de changer de poste vite vite parce qu'il ou elle voudrait gagner plus de sous. Je veux parler de quelqu'un-e qui met en place un cadre de travail bienveillant, avec des points d'étape, et qui n'est pas obligé-e de changer de consigne tous les 15 jours... C'est vrai qu'on travaille un peu mieux quand on n'est pas brutalisé-e.

Complexitude numérique

Attends, je n'ai pas fini:

j'aimerais bien aussi un outil numérique simple, pérenne, respectueux des droits des élèves et des agent-es de l'État qui vont l'utiliser, sans avoir besoin de refaire des comptes chaque matin, et qui tienne en cas d'affluence. Pendant le confinement, on a été un peu infidèle, on a demandé à Padlet, aux GAFAM, à Pearltrees et à Zoom de nous aider à garder le lien avec les élèves. Avec 7 ou 8 supports numériques différents par classe. On a perdu combien d'élèves face à cette complexité ?

Je sais, ça fait beaucoup. Heureusement, mon syndicat relaie un certain nombre de ces demandes pour t'aider auprès de Tout-Là-Haut-Là-Haut. Au moins 12, paraît-il. Donc tu ne seras pas tout seul. Mais ce serait bien de commencer maintenant : allez, au travail !

Aude Paul

Voici donc ma liste 2020, cher Papa Noël.

sur une table même quand on ne mange pas à la cantine. Lire des livres, et des revues. Se connecter à internet. Évoluer dans un endroit propre, avec des toilettes en nombre suffisant, du savon, et peut-être même du gel hydro-alcoolique.

Alors tu vas me dire, Père Noël, les bâtiments, c'est pas moi, c'est la Région. C'est rigolo, tu parles comme mon chef. Mais là, tu vois, chez nous, les fenêtres ouvrent seulement en oscillo-

Les personnes, ensuite.

Il y a trop d'endroits où le turn-over est important. Dans mon établissement, j'ai connu cinq adjoint-e en 6 ans. Ça fait beaucoup, tu sais. Du coup, ces adjoint-es ont peut-être des difficultés à s'investir pour de bon. Par exemple, deux mails pendant le confinement, et deux réunions à distance, chez nous, c'était pas assez. Un tout petit peu plus n'aurait pas été trop. Disons un mail hebdomadaire pour

L'AVENIR NUMÉRIQUE EN PASSANT PAR LES LYCÉES

**Par Tristan Brams,
référent numérique
au lycée polyvalent
Léopold Sédar
Senghor
de Magnanville (78)**

C'est un acquis : la période de confinement a démontré que nous avons toutes et tous besoin d'un matériel informatique pour pouvoir travailler à notre domicile. Et ce travail à domicile, pour chacun-e de nous, a toutes les chances de devenir de plus en plus numérique.

Le numérique est devenu une évidence. Évidence d'un besoin d'abord, celui de formations, d'équipement et de travail collectif pour définir ce que nous voulons et comment nous fonctionnons, ensemble, avec nos élèves et leurs familles.

Dans nos établissements, il prend une place croissante. Pour de nombreux-ses collègues, disposer d'un équipement en bon état de marche est devenu une exigence. Il est loin le temps où nous prévoyions une autre séance au cas où. Aujourd'hui, ce que je vis en tant que référent numérique, c'est que tout doit fonctionner. Le réseau, l'ordinateur, le vidéoprojecteur, les enceintes... tout doit être prêt pour réussir la séance prévue. Et pourtant !

Il n'y a pas si longtemps, cet équipement n'existait que dans quelques salles. Il reste d'ailleurs beaucoup à faire dans certains lycées pour que ce soit une réalité ! Mais les investissements consentis par la Région, les formations proposées au niveau académique ou au plus près dans nos établissements ont largement changé la donne. La Région se rend bien compte qu'elle ne peut pas tout maîtriser. L'Éducation nationale n'y arrive plus non plus. Nous sommes sans doute à un tournant en la matière.

Quel est le demain qui se prépare ?

La Région a pris la décision de doter nos élèves d'un équipement sans précédent. Chaque élève de Seconde générale et technologique est doté d'un ordinateur. Chaque élève d'enseignement professionnel dispose d'une tablette. Les réseaux des établissements sont peu à peu mis à niveau et le wifi déployé. Non sans difficulté, nous le constatons.

Y a-t-il encore une place pour le papier ? Ces ordinateurs que certain-es de nos élèves utilisent pour prendre des notes, rendre des devoirs, vont-ils modifier profondément nos pratiques ? Nous redoutons encore, comme pour les téléphones, leur usage inapproprié. Mais sommes-nous capables d'accompagner cette transformation numérique qui permettrait à nos élèves d'entrer de plein pied dans le monde actuel ?

Comment rendre compatible le numérique avec le sens critique, la responsabilité, en particulier environnementale ? Comment permettre l'inclusion de tous

les publics ? Le numérique est-il pour cela un frein ou un atout ? Autant de pistes à explorer avec d'autres fédérations cédétistes et avec nos partenaires du Pacte du Pouvoir de Vivre.

Professionnels, comment pouvons-nous agir sur ces transformations ?

Ne faut-il pas s'engager pleinement pour pouvoir jouer notre rôle d'éducateur en considérant que la transformation numérique est largement engagée et qu'il n'y aura pas de retour en arrière ? Il y a une large place pour une réflexion collective et la définition d'un projet commun que nous puissions porter. La question de l'équipement est sans doute fondamentale et notre employeur doit d'une manière ou d'une autre y pourvoir, depuis l'ordinateur nécessaire pour les personnels administratifs jusqu'au téléphone qui assure en vie scolaire le suivi des familles, depuis la connexion Internet en zone rurale ou dans les quartiers défavorisés, jusqu'aux logiciels et autres périphériques nécessaires à la réalisation de nos missions.

La question du télétravail est également devant nous, en dehors de certains services où il a pu être mis en place (Administration centrale, DSDEN, rectorats). Avec elle, la question de l'ergonomie, de l'adaptation des postes de travail, au domicile comme sur nos lieux d'exercice. L'action syndicale aura dans ce domaine beaucoup de choses à construire avec les agents.

Tristan Brams

L'action syndicale aura dans ce domaine beaucoup de choses à construire avec les agents.



POURQUOI FAIRE DISPARAÎTRE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SÉCURITÉ ?

**Par Vincent Loustau,
directeur d'école en
Seine et Marne et
militant Sgen-CFDT**

L'observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement a été créé en 1995. Instrument d'évaluation de la sécurité et de l'accessibilité dans les établissements d'enseignement, il travaille sous forme de commissions thématiques associant tous les partenaires (représentants des agents, des élèves, des parents, des collectivités locales propriétaires, de l'administration) et des experts inspecteurs de santé et de sécurité au travail (ISST). Son champ de compétence est très étendu : sécurité incendie, risques majeurs, accessibilité, maintenance, équipements sportifs, santé et hygiène (amiante mais aussi radon, air intérieur...),

activités expérimentales... Il publie régulièrement des fiches pratiques ou vademecum comme récemment un tableau synoptique des outils réglementaires nécessaires aux directeurs d'école et chefs d'établissement ou encore une « boîte à idées pour réduire les accidents dans la cour de récréation » issue directement de pratiques d'enseignants dans les écoles.

Le Sgen-CFDT participe activement à ses travaux et à son comité de pilotage depuis 25 ans et notre organisation syndicale se trouve à l'origine de plusieurs de ses publications. L'ONS est également chargé de collecter un certain nombre de données relatives à la sécurité dans les établissements d'enseignement, notamment sur les accidents dont sont victimes les élèves (base de données Baobac), et sur la sécurité et l'accessibilité des

établissements (Esope) : présence d'équipements incendie et de défibrillateurs, organisation d'exercices incendie...

Pouvoir aborder des sujets qui fâchent

Le travail des organisations syndicales en commissions et la liberté dans le choix des thématiques que lui confère son statut lui permettent d'aborder régulièrement des sujets « qui fâchent » : amiante, accidents d'élèves, risques majeurs via les plans particuliers de mise en sûreté ou PPMS, qualité de l'air ou des sols des établissements scolaires... Des questions touchant au quotidien de celles et ceux qui travaillent et étudient dans ces établissements sont également examinées : les ambiances de travail (bruit, éclairage, températures), l'hygiène des sanitaires scolaires. À ce titre, il faut saluer

l'initiative de Najat Vallaud-Belkacem qui, en 2016, sera la première et la seule ministre de l'Éducation nationale à se faire remettre publiquement le rapport de l'ONS en main propre et à avoir remercié ses auteurs pour la qualité du travail accompli.

L'absence d'une culture de la sécurité à l'Éducation nationale et l'extrême négligence dont a fait preuve la hiérarchie jusqu'à ces dernières années sur ces sujets font que depuis 25 ans, l'ONS se trouve souvent être la seule ressource vers laquelle les directeurs d'école, chefs d'établissements, agents de prévention et plus généralement, tous les agents et usagers (parents d'élèves) peuvent se tourner pour trouver informations réglementaires, réponses et recommandations sur des sujets qui peuvent engager lourdement leur responsabilité.





Un observatoire qui dérange, une suppression votée en séance publique le 28 septembre 2020

En 2016, l'observatoire sonde 20 000 établissements d'enseignement sur l'existence d'un dossier technique amiante - DTA (obligation réglementaire). 30 % des écoles publiques sondées indiquaient ne pas en avoir et 36 % qu'il n'était pas consultable dans les locaux contrairement à la réglementation. En octobre 2018, à la suite de questionnements sur la présence d'amiante dans les établissements scolaires, le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse a annoncé la création d'une cellule « bâti » au sein de son ministère. La suppression de l'observatoire sera quant à elle actée par le gouvernement lors du quatrième comité interministériel de la transformation publique qui s'est tenu en novembre 2019, le ministère précisant que les travaux et activités de l'ONS seraient « intégrées » dans cette nouvelle cellule rattachée directement au cabinet...

La suppression de l'ONS figure donc dans le Projet de loi d'accélération et de simplification de l'action publique malgré des protestations unanimes de tous les acteurs : organisations syndicales, représentants des fédérations de parents d'élèves et de nombreux élus (le Sénat a voté contre cette disparition). L'article 7 proposant la suppression de l'ONS est voté le 28 septembre 2020 en séance publique après 27 minutes de débats (voir encadré).

Si la création d'une telle cellule censée apporter une « expertise » aux collectivités locales peut se justifier, le placement sous tutelle directe du cabinet du ministre des activités de l'ONS signifie clairement la fin de ce qui faisait son originalité et sa pertinence : l'autonomie et la liberté dans le choix des thématiques de travail, n'en déplaise à certains...

● Lire/ Consulter :

- Le site de l'ONS :
- <https://www.education.gouv.fr/recherche/tag/ons>
- fr.wikipedia.org propose un dossier complet et mis à jour sur l'ONS
- Sur la question des déchets, de la sécurité et des risques : à noter l'engagement de l'association Robin des bois (<https://robinderbois.org/>).
- Les 27 minutes de débats pour acter la suppression de l'ONS : <https://www.dailymotion.com/video/x7wiq57?syndication=273844>

● Quelques rappels :

- **2007/ Sanitaires** : l'observatoire national de la sécurité des bâtiments scolaires a tiré le signal d'alarme sur l'état des sanitaires dans les écoles élémentaires. Dans un quart des écoles pas de séparation entre les sanitaires filles et garçons ; absence de cloison séparatrice de toute hauteur dans 50 % des écoles ; existence de toilettes « à la turque » ; absence de savon, d'essuie-mains ou de papier toilette dans environ 10 % des écoles.
- **2013/ Accessibilités** : une étude de l'observatoire estime que seuls 20 % des lycées seront accessibles aux élèves handicapés, alors que la loi de 2005 prévoyait que tous les établissements scolaires soient accessibles au 1er janvier 2015.
- **2019/ Qualité de l'air intérieur** : enquête sur la mise en œuvre des obligations concernant la qualité de l'air intérieur dans les écoles. Deux mois avant l'échéance légale, de nombreux directeurs interrogés affirment ne pas avoir été informés de la situation dans leur école ou font état de l'absence d'actions de prévention.

● Sources :

rapports annuels de l'observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'UNIVERSITÉ !

**Rencontre avec
Maud Lokpo et Youssef Ettaï**
sur le vaste campus de Paris Nanterre
qui se prête à une démarche d'ensemble.

RSU-DD ?

D'emblée le ton est donné avec Maud et Youssef, tous deux ingénieurs et engagés dans tous les sens du terme auprès d'un service créé en 2017 et dédié à la Responsabilité sociétale des universités et au développement durable (RSU-DD). Pour Maud, il s'agissait au départ de répondre à la question : « ce que je fais, est-ce en accord avec mes valeurs ? ». « Parfois on ne s'autorise pas à postuler, précise-t-elle, mais après 7 ans passés au service universitaire d'information et d'orientation (SUIO), j'avais envie de changer, de regarder ailleurs en relevant un défi en terme de transfert de compétences, pour accompagner les étudiantes et les étudiants à des sensibilités nouvelles pour demain. » Pour Youssef, ce poste répond à une cohérence personnelle et syndicale : « Nous avons statué en comité technique (CT) sur la création de ce service : le Sgen-CFDT a été la seule organisation (sur les quatre présentes) à voter pour. De mon côté, au retour d'un détachement en Inspection académique, j'ai compris que ce poste vacant correspondait à un engagement. La cellule responsabilité sociétale devenait un véritable service (dirigé par un enseignant-chercheur) avec un projet et des thématiques sociales concrètes à décliner, l'occasion pour l'université d'infuser des concepts en les ancrant dans son

territoire et le réel, l'occasion d'un véritable échange entre ce territoire, la société et les sciences ou les humanités à Paris Nanterre. »

Nouvelles préoccupations et démarches d'appropriation

Les formations proposées à l'université doivent s'adapter aux nouvelles préoccupations de la société : les solidarités (entre étudiants, envers les migrants...), l'engagement dans la Cité, les mobilités, notre relation à ce qui nous environne (protéger / préserver), biodiversité comprise... Bonne santé et bien-être, Faim zéro, Eau propre et assainissement, Égalité entre les sexes, Énergie propre et d'un coût abordable, Vie terrestre, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables... Autant d'apprentissages et de paris à tenir sur un campus. Le site du service (rsudd.parisnanterre.fr), très documenté, rappelle qu'à l'initiative de l'ONU, 193 pays se sont engagés à atteindre 17 objectifs de développement durable (ODD), négociés entre 2012 et 2015. Ce sont des démarches d'appropriation, nous précisent Maud et Youssef, pour repenser l'espace et prendre conscience de ce qui nous entoure : déployer des nichoirs pour les passereaux, défendre un projet associatif *Petite mare, paradis de biodiversité*, restaurer une végétation naturelle sur un sol dégradé par le biais d'une petite forêt nourricière (méthode Miyawaki, déjà testée le long du périphérique parisien), porter attention au rucher du campus et au tout nouveau jardin partagé. C'est porter, au niveau de toute une communauté, un regard neuf, conscient et attentif sur ce qui m'entoure. Vraie définition de l'écologie ?





Être connecté-es les un-es aux autres

On ne peut évidemment s'empêcher de faire le lien avec ce que nous avons tous vécu, particulièrement en Île-de-France, depuis mars dernier et nous le faisons avec nos hôtes. « Cette crise met en lumière le besoin d'être connecté à l'humain, d'être connectés les uns aux autres, dit Youssef. Il faut rompre les isolements et créer du sens, interroger les modèles. Comment je me nourris, comment je me satisfais de ce qui est à ma portée, comment je prends soin de mes proches, comment faire société. » Pour Maud la période de confinement a été compliquée, « nous avons essayé d'accompagner les étudiants qui étaient en détresse... Nous avons très vite constaté les limites du travail à distance. La question du bien-être et de la qualité de vie au travail est vraiment posée aujourd'hui. Avec la volonté d'y répondre. Quelle est la nature de mon travail ? Qu'est-ce qui est télé-travaillable par exemple et selon quelles modalités ? »

Porter un regard neuf et attentif sur ce qui m'entoure.

À la suite de cette expérience et des bouleversements toujours en cours, il est d'autant plus prioritaire de permettre aux étudiant-es de devenir éco-responsables et citoyens, engagé-es dans la société : « ce sont elles et eux qui vont trouver les solutions pour demain, précise Youssef. » Ces approches sont donc intégrées et valorisées dans les formations, y compris via des bonus aux diplômes et des mentions permettant de distinguer un engagement.

Développer notre curiosité

Du côté des personnels, ces missions sont encore trop méconnues, il y a bien un projet de référents par composante

et par service pour diffuser ces pratiques vertueuses, des formations proposées et un prix de l'engagement décerné, mais « les collègues n'interrogent pas assez leur environnement proche, semble-t-il, peut-être par manque de curiosité ? » « Nous sommes pionniers à Paris Nanterre avec un service de cinq personnes, nous dit Maud, comme à La Rochelle ou Montpellier, également très en pointe. » « Nous avons créé une aire de compost, mis en œuvre une charte Zéro phyto (pour réduire les pesticides), obtenu un label Éco-jardin. Un audit biodiversité est en cours. Ce sont des formes de reconnaissance qui nous engagent. »

« Les étudiants sont parfois surpris lorsqu'on leur parle des ruches, précise Youssef, mais c'est un prétexte pour aborder la biodiversité. C'est aussi une ouverture : le quartier populaire voisin est invité à découvrir le jardin partagé, des événements sont organisés avec les enfants des habitants grâce à des associations d'éducation populaire comme l'AFEV. »

« Nous voulons également valoriser la mobilité douce, ajoute Maud, la marche, le vélo. Nous avons un plan vélo. Il faut multiplier les accès à l'université et reconquérir une partie de l'espace livré aux voitures. Je vais aussi rencontrer les associations étudiantes ; pour donner un exemple des distributions ponctuelles de protections pour les étudiantes ont lieu et des distributeurs vont être mis en place. L'idée est d'améliorer le cadre de vie tout en générant du vivre ensemble. Des murs végétalisés, une salle de sieste sont à l'étude... Tout est voté par l'ensemble de la communauté dans le cadre d'un budget participatif. Il y a beaucoup de projets : on ne s'ennuie pas. »

Enfin, Youssef nous précise qu'un projet de Maison pour les personnels (à l'image de la Maison des étudiants) est développé par la section Sgen-CFDT de l'établissement et présenté à la nouvelle direction : « il faut sortir des cloisonnements habituels, abolir les catégories et les castes, générer des lieux de convivialité. C'est primordial pour demain. »

FAIRE ÉCOLE ?

Une réflexion proposée par Jean-Louis Fleury, enseignant coordonnateur à la CPES-CAAP Picasso à Fontenay-sous-Bois, classe préparatoire publique aux concours des écoles d'art.

Écoles de Fontainebleau, de Barbizon, de Pont-Aven... Ateliers de Maîtres comptant en leur sein différents disciples, artistes influençant une manière de travailler : le terme « École » a traversé l'histoire de l'art. Y sont hébergés une relation au modèle, à l'imitation et à la doctrine. Mais l'école a-t-elle encore vocation à faire école de nos jours dans l'enseignement des arts plastiques ?

En cette première quinzaine de cours au sein de la CPES-CAAP de Fontenay, William Jacquot monte sur le toit afin d'y placer une corde servant de levier à une sculpture métallique de 3 mètres qui sera soudée au mur. Capucine Merle fixe des tubes de cuivre de taille humaine afin de soutenir un assemblage de fils, Lou Lardet peint avec délicatesse sur des assemblages photographiques, Angelo Pichon sculpte de la mousse qu'il met en relation avec des textes poétiques et des plans filmiques qu'il a lui-même réalisés, Florian Alcaraz peint à l'huile sur 1,68 m de toile libre et

peinture, Tessa Larcher Coadou fait entrer par la projection vidéo des voitures et des passants dans son espace intime, Francisca Wray fait advenir des cartes fragiles à partir de pommes frites, Matthieu Descôtes confronte graphisme et pictorialité sur 2 mètres de toile, Lucas Durassier met du jeu dans des formes conceptuelles, Flavianna Garreau se propose comme support à une production collective. Esther Gunes met en tension souvenirs textuels et images contemporaines, Simon Marcus se filme peignant en continu les variations de l'aube sur un unique support, Margot Romero réalise un volume immersif de deux mètres, fragment de corps hors échelle, Niamé Diakité sculpte à l'argile des volumes prolongeant sa peinture, Eva Beltramo fait resurgir graphiquement les animaux de son enfance, Vassili Dubrovin trace dans son dos ce qu'il observe face à lui, Perrine Richard questionne la figuration du sonore et Victor Wassong s'intéresse plastiquement au vent.

les apprentissages et les avancées du groupe.

Jean-Louis Fleury

Ci-contre : Espaces de travail, productions plastiques, fragments, en cours de réalisation ou terminés des 24 étudiants de la CPES-CAAP Picasso - septembre 2020

Ouvrir, découvrir son chemin...

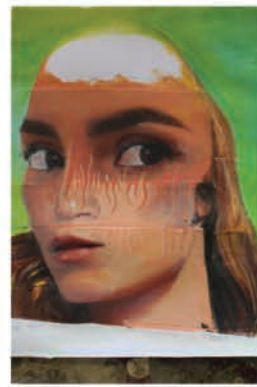
sur des branches disposées au sol, Maud Dagoneau passe du papier de verre sur ses supports peints et encrés, Alizéa Charbonnier crée de fines et réduites scénographies de papier au moyen de ciseaux, Marina Dauriac sculpte Brigitte Bardot en utilisant un pistolet à colle.

Nos étudiants sont en quête. Une quête en soi permettant de faire advenir le singulier. S'ils veulent réussir les concours des écoles d'art, ils devront faire preuve d'une personnalité développée. Il s'agit donc de fuir ce qui fait école car imiter réduit le champ des possibles. Fuir car celui qui suit est par définition toujours placé derrière.

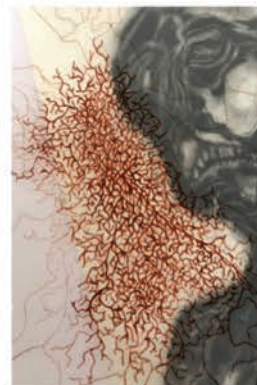
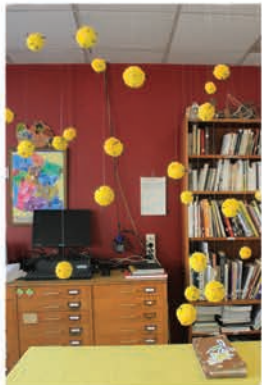
Juliette Milon fait reposer un corps sur une ombre rouge dénuée de support, Maroussia Oberti construit une étroite cabane en vue d'une performance, Florian Laguet propose une matérialité fictive à la

Au sein de l'atelier, comme dans d'autres lieux d'enseignement, la créativité est au centre. Les savoir-faire techniques sont travaillés au gré des situations, des nécessités et s'adaptent aux besoins de chacun. Cette quête de singularité est bercée d'aventure, l'étudiant ouvre, découvre son chemin en marchant, au contact d'enseignants et d'intervenants lui proposant pistes de travail et de réflexion plurielles et différenciées.

Ce qui fait école nous semble moins relever d'une œuvre ou d'un Maître que d'un dispositif permettant une diversité de pratiques nourrie de regards critiques. Les travaux évoqués ici, s'ils ne font pas école, participent bien à faire l'école. Ils naissent dans un cadre ouvert à la singularité, un cadre où chaque individu par ses recherches, ses réalisations et sa personnalité nourrit



ité du CHU de Nantes 38 Boul
cru aux fourmis, leur commun
de la banalité et du détail, bref
lisant insignifiance qui rendait
à mère, qui gagnait sa vie avec



Ce journal est réalisé par des militant-es pour les adhérent-es d'Île-de-France. L'occasion pour nous d'aller vous rendre visite dans vos établissements et de donner un visage à des formes d'engagement. Ici sur le campus de Paris Nanterre et en lien avec la rencontre relatée en pages 12 et 13 : pour porter un regard neuf et attentif sur ce qui nous entoure.

PHOTOREPORTAGE

